

Janvier 2023

Vœux du maire **P.4**

Habitat partagé **P.6**

Maison des Patrimoines **P.12**

Infos pratiques • Numéros utiles

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h Tél.: 03 85 59 70 20 E-mail: mairie@matour.fr

NUMÉRO D'URGENCE MAIRIE

Tél. 03 85 59 5000

Possibilité de prendre rendez-vous avec le secrétatriat en dehors des plages horaires.

Possibilité de prendre rendez-vous avec les élus.

DÉCHETTERIE

Du 1/11 au 31/03

Lundi, mercredi et samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Vendredi : de 13h30 à 17h

Du 1/04 au 31/10

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

PERMANENCES EN MAIRIE

Conciliateur de justice

M Thirion. Sur rendez-vous au 06 88 07 20 40

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence salle « Villages solidaires » dans la Maison des Associations. Sur rendez-vous : Tél. 03 85 59 03 18

VILLAGES SOLIDAIRES

France services

Permanences lundi : de 14h à 17h jeudi : de 9h à 12h Mairie 1^{er} étage Contact :

Tél. 06 77 30 29 81 ou par e-mail : msap@villagesolidaires.fr

BIBLIOTHÈQUE

mercredi de 14h à 17h (sauf vacances scolaires) jeudi et samedi de 10h à 11h30 vendredi de 18h à 19h Juillet Août: jeudi et samedi de

10h à 11h30

SEJ (service Enfance et Jeunesse)

Contact :

Tél. 03 85 59 76 58 www.scmb71.com/enfancejeunesse

GENDARMERIE

DOMPIERRE LES ORMES

Ouverte au public les mardis de 8h à 12h et de 14h à 18h

CLUNY

Ouverte au public tous les jours de la semaine de 8h à 12h et de 14h à 18h Dimanches et jours fériés : de 9h à 12h et de 15h à 18h

Urgences : composer le « 17 » (tél fixe) le «112 » (tél portable)

TRÉSORERIE

1, rue Saint Odile - 71 250 Cluny Tél. 03 85 59 10 89 Ouverte : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h Lundi et jeudi 13h30-16h00

MAISON DES PATRIMOINES

Tél. 03 85 59 78 84 ou par e-mail : maisondespatrimoines@matour.fr

SITE DE LOISIRS DU PALUET

Réservation : 03 85 59 70 92 E-mail : lepaluet@matour.fr.

ОРАН

Ouvert le 1^{er} lundi de chaque mois "ilot JANIN" de 13h30 à 16h30 (derrière la pharmacie)

RANDSTAD (agence d'interim)

Permanence tous les jeudis de 14h à 16h dans les locaux de villages solidaires

TRAVAIL ET SERVICES

Association spécialisée dans la réinsertion professionnelle fonctionne comme une agence d'intérim
Tél. 03.85.59.27.76.



https://www.facebook.com/matourvillage



maison de santé matour

Médecin	
Joël Parisot	03 85 59 70 33
Chirurgiens dentistes	
Ninon Bonnot Pierre Mombellet	03 85 20 40 88
Orthophoniste	
Elodie Dano Gabrielle Prévot	03 85 31 14 08 06 74 23 94 31
Kinésithérapeutes Ost	éopathes
Evelyne Thuret Lucie O'Neill Aloïs O'Neill Léa Moesen	03 85 20 60 78
Psychologue clinicienn	e Psychothérapeute
Catherine Bijl	06 08 06 36 25

Catherine Bijl	06 08 06 36 25
Cabinet infirmier	
Josiane Perrin Isabelle Belnand Cindy Vouillon	03 85 38 64 72

Sage-femme

Barbara Agneray	06 71 14 84 48

Pédicure - Podologue

Sarah Ballandras

Diététitiennce Nutritionniste

Marie Poulalier	07 66 49 83 55
Sophrologue	
Nathalie Gourdon	06 24 12 29 44
Hypnothérapeute	

En cas d'urgence, composez le 15

06 49 42 40 38



Madame, Monsieur,

Après deux années marquées par la pandémie et les confinements, quel plaisir de retrouver de la sérénité et de la convivialité à l'occasion des vœux avec les matourins venus nombreux. Nous avons eu une pensée toute particulière pour les plus fragiles que la maladie et la solitude touchent de près. Ils peuvent compter sur le soutien et la solidarité de leur commune.

Le contexte difficile, post Covid, guerre en Ukraine, inflation, pénurie et augmentation du cours des matières premières dans lequel se trouve notre pays, donnent une place particulière aux bonnes volontés qui sont les bienvenues pour ne laisser personne de côté. Les membres de la commission Education Solidarités Locales multiplient les initiatives pour répondre aux attentes et aller à la rencontre des plus fragiles.

Pour projeter Matour dans le futur, l'équipe municipale poursuit le travail en déclinant les orientations de l'étude de programmation réalisée en 2021.

L'accent est donc porté sur le logement, enjeu stratégique pour Matour afin de faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, à l'adaptation de l'habitat au vieillissement et à l'accueil des familles. La communauté de communes pilote une OPAH destinée aux propriétaires occupants sous conditions de revenu et bailleurs ce qui permet à la commune de décliner différents projets qui doivent permettre de diversifier l'offre. Après la livraison de 11 logements rénovés avec l'OPAC en 2022 au Lion d'Or, ce sont 20 parcelles qui seront à la vente avant la fin de l'année 2023 sur le nouveau lotissement du Paluet sur lequel un projet d'habitat inclusif existe et fera l'objet d'une présentation publique le 4 mars prochain.

À Matour, en 2023, deux secteurs vont concentrer les investissements de la commune. Tout d'abord l'école maternelle qui sera totalement réhabilitée et agrandie d'un préau et d'un nouvel espace d'accueil des centres de loisirs sans hébergement destiné au service enfance et jeunesse de la communauté de communes.

Ensuite, le tourisme avec la rénovation du bâtiment de la Maison des patrimoines et la refonte de la muséographie de la maison des patrimoines, de son parc, la construction d'une halle couverte. La zone de loisirs du Paluet sera totalement remaniée avec la création d'un pump-track, la rénovation du mini-golf, l'aménagement d'aire de jeux et de pique-nique, l'éclairage des terrains de tennis et la création d'un espace couvert à proximité...

De nombreux projets sont en cours d'étude. La stratégie de la commune étant d'anticiper sur sa capacité de réalisation sur 10 ans. L'idée est de se préparer à toute opportunité : financière, changement de propriétaire, partenaire extérieur... Pour être en situation de passer de l'idée à l'action à tout moment avec efficacité. Le conseil municipal dispose ainsi d'une une vision globale et pour chaque projet d'une analyse quasi complète : technique, financière, des impacts sur les avoisinants... Ensuite, il faut attendre, être à l'écoute des appels à projets, à manifestation d'intérêt, des opportunités de financement ou prendre le bâton de pèlerin pour boucler le dossier.

La commune de Matour ne manque donc ni de travail ni de perspectives!

Avec l'équipe municipale et les agents de la commune, nous vous souhaitons une très belle année 2023.

Le Maire Thierry IGONNET



La commune s'est dotée d'un film qui en présente les attraits. Il sera utilisé pour l'accueil de manifestations, d'assemblée générale et pour la promouvoir en toutes circonstances

https://www.youtube.com/@matourvillage



Retour en images sur les vœux du maire





Dimanche 8 janvier 2023 ont eu lieu les vœux du Maire.

Les nouveaux habitants ont été conviés pour une présentation simplifiée de la commune et un temps d'échanges, avec l'équipe municipale à 10h30.

À 11h, les élus ont accueilli tous les matourins pour une présentation des projets communaux dans la salle de cinéma. La matinée s'est terminée autour de la traditionnelle gallette des rois.



Bienvenue aux bébés nés en 2022



La municipalité de Matour félicite chaleureusement les parents des enfants nés en 2022



Julie AUFRAND née le 01 février
Francesco MARCHESANO né le 05 mai
Loïc JAFFRE né le 06 mai
Marius BAILLY né le 29 mai
Martin AUPOIL né le 11 juin
Mahé SARRY né le 06 août
Zulaikha AWAL née le 09 octobre
Emile MELINAND né le 13 octobre
Arthur MARION né le 11 novembre



Habitat partagé

L'étude de programmation réalisée en 2021 a entraîné une prise de conscience des enjeux qui attendent notre commune à l'horizon 2050. Le logement occupe une place stratégique en raison des contraintes (moins et bientôt plus de terrain à bâtir, adaptation au changement climatique et au prix de l'énergie, vieillissement de la population...) il convient donc d'élaborer une approche globale.

Pour faire face à l'augmentation de la population, principalement liée à son vieillissement, et accueillir des familles il nous faudra améliorer le parcours résidentiel tout au long de la vie!

Le conseil municipal souhaite produire des logements destinés au « grand âge », en fait aux personnes qui perdent ou anticipent une perte d'autonomie. L'idée étant qu'en trouvant des logements de qualité, à proximité des services les futurs occupants libéreront les maisons individuelles qu'ils occupent dans les lotissements ou hameaux.

Un temps d'échange prévu samedi 4 mars sera l'occasion de découvrir ce projet d'habitat novateur. L'idée est de mixer l'habitat participatif et inclusif pour faire cohabiter des familles et des personnes âgées en perte d'autonomie. Une forme de

logement qui comporte des parties privatives (logements individuels) et des espaces communs (jardins, salles, buanderies, etc.). Chacun aura donc son petit nid douillet mais tous se partageront des parties communes mutualisées.

À ce stade, la commune souhaite accompagner un groupe qui comprendra une structure porteuse de l'habitat inclusif et les personnes intéressées pour se lancer dans un projet immobilier en concertation avec l'ensemble des participants.

Vous êtes intéressés par le projet ? Participez à la réunion ouverte à tous Samedi 4 mars à 10h (Salle du CART Matour).

Ça ne vous engage en rien de participer!

Réunion publique le 4 mars à 10h au Cart. Venez nombreux!



Bibliothèque

La bibliothèque de Matour poursuit ses animations auprès des écoles élémentaire, maternelle et également avec le collège (classes de 6ème).

La bibliothèque fait l'acquisition régulièrement de nouveaux ouvrages et renouvelle ses livres une fois par an avec la BDSL (fin du 1er trimestre). Vous y trouverez aussi des périodiques ainsi que l'espace ludothèque avec des jeux mis à disposition par « Villages Solidaires ». Une étagère comprenant les nouveautés a été mise en place.

En lien avec la Bibliothèque du Département de Saône-et-Loire (BDSL) il y a un nouveau service intitulé « **Cesam 71** »: une offre en ligne gratuite pour profiter de milliers de ressources culturelles accessible aux abonnés dans une bibliothèque partenaire du Département (modalités sur le site de la commune de Matour à la rubrique « Bibliothèque » ou flyer disponible à la bibliothèque).

Et n'oubliez pas le catalogue en ligne, https://bibliomatour.fr où vous pouvez consulter le fond d'ouvrages disponibles, vous connecter à « votre espace lecteur » pour consulter vos prêts en cours, demandes de prolongations, de réservations, suggestions d'achats.

N'hésitez pas lectrices, lecteurs de tous âges à franchir le seuil de la bibliothèque, vous y serez les bienvenus.

Horaires:

- · Mercredi de 14 h à 17 h.
- · Jeudi et samedi de 10 h à 11 h 30,
- · Vendredi de 18 h à 19 h

Cotisation annuelle:

10 euros pour la famille 1 euro par enfant (jusqu'à 16 ans).





La Bibliothèque du Département de Saône-et-Loire (BDSL) offre un nouveau service culturel à tous les habitants de Saône-et-Loire: Cesam71, culture et savoirs à la maison. une offre en ligne gratuite pour profiter de milliers de ressources culturelles 受溫 s'informer lire des romans écouter apprendre de la musique avec la presse une langue 厦国 闸 (2) regarder des films raconter se former suivre des histoires et des des cours documentaires Comment bénéficier de l'offre culturelle Cesam71? Vous êtes abonné dans une bibliothèque partenaire du Département ? L'offre illimitée « abonné bibliothèque » est pour vous ! Allez sur le site cesam71.fr Cliquez sur « Mon compte » en haut à droite de la page d'accueil Choisissez « Inscription ressources numériques » Choisissez la bibliothèque dans laquelle vous êtes adhérent (3) Votre compte sera activé dès lors qu'il sera validé par votre bibliothèque. Vous n'êtes pas encore abonné... Vous bénéficiez de l'offre « découverte » donnant accès aux contenus jeun Allez sur le site cesam71.fr Cliquez sur « Mon compte » en haut à droite de la page d'accueil Choisissez « Inscription ressources numériques : Remplissez le formulaire et accédez à l'offre « découverte »

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Bibliothèque de Saone-et-Loire (BDSL)

in des Prés - 71850 Charnay-lès-Mâcon

Restaurant scolaire

Nouvelle formule

Suite à la consultation du 15 décembre dernier organisée par la mairie, une alternative à l'augmentation importante du prix des repas pour cette rentrée de janvier a été trouvée avec les parents ayant répondu présents.

Notre prestataire Bourgogne Repas maintiendra le prix actuel du repas jusqu'en juillet 2023 ce qui nous permettra de conserver la tarification en cours durant toute l'année scolaire. Pour ce faire, nous retirons un plat par jour du menu en l'occurrence l'entrée ou le fromage, sans toucher au dessert ni au plat principal qui à lui seul nourrit largement chaque enfant. A l'observation, c'est pour ces 2 plats que l'on remarque le plus fort gaspillage.

Il est à noter que les menus sont validés par le service nutrition et diététique de Bourgogne Repas, ce qui garantit le respect du plan national alimentaire.

Après avoir présenté des simulations de nouveaux repas en suivant ce dispositif, les parties prenantes à cette réunion sont ombées unanimement d'accord sur cette façon de procéder.

C'est cette nouvelle formule qui a été mise en place à la cantine dès le 3 janvier. Les menus sont consultables en ligne sur https:/www.matour.fr/fr/restaurant-scolaire

Pour toute guestion, toute difficulté que rencontrerait votre enfant, contactez la mairie et/ou l'agent responsable du service.

Ö Lavage Doux

Après 2 années de travaux autour du Lion d'Or, les 11 logements et le commerce sont terminés et mis à disposition des locataires ou proposés à la location.

Si l'OPAC gère la totalité des logements, la commune a financé le local du rez-de-chaussée pour l'installation d'un commerce.

Le 24 janvier, «Ô Lavage Doux » a ouvert son pressing au 19 grande rue après son transfert du 4 de la même rue dans un espace élargi et confortable pour satisfaire la clientèle

Souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux locataires.

Ô Lavage Doux

Du mardi au vendredi: De 8 h 30 à 12 h De 13 h 30 à 18 h Le samedi: de 8 h 30 à 13 h

Tél. 03 73 83 97 74

olavagedoux@yahoo.com





Guichet de RecueilPasseport - Carte d'dentité

Le secrétariat de mairie va bénéficier du programme de déploiement de 500 nouveaux **Dispositif de Recueil (DR)** par l'agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

En 2017 la municipalité avait effectué différentes démarches à l'intention du Préfet de l'époque, en vain. Les éléments mis en avant à l'époque sont plus que jamais d'actualité. Il s'agit de limiter l'éloignement d'un service qui ne peut pas être totalement dématérialisé et nécessite des déplacements toujours problématiques en milieu rural. Matour se trouve à 23 km de Cluny, 20 km de La Clayette et 30 Km de Charolles, sans mode de transport en commun opérationnel vers

La commune dispose de locaux qui permettent de répondre aux attentes : un accueil, un espace d'attente et 6 bureaux, un coffre-fort.

Le secrétariat de mairie de Matour s'organise habituellement avec une secrétaire générale et 3 agents à temps plein, dont actuellement un poste vacant, va tenter de s'étoffer d'un agent supplémentaire en partie pris en charge par l'Agence Nationale des titres de séjours.

Idéalement un dispositif mobile sera associé, de façon complémentaire, à cet équipement fixe, afin d'aller rendre le service au plus près de la population en organisant des permanences au sein des espaces France Services de notre communauté de communes.

Personnel communal

Les mouvements de personnel restent nombreux, voici les dernières évolutions :

Secrétariat de mairie, suite aux départs successifs d'Aurélie CHAFFOT et Florent PIERRE plusieurs personnes rejoignent Camille BAL :

Valérie FOURNIER, Matour, a rejoint le secrétariat de mairie à temps partiels depuis le 4 janvier mission comptable en priorité;

Justine TARLET, Saint Bonnet des Bruyères, rejoindra l'équipe le 13 février, pour renforcer le poste d'accueil /état civil

Recrutement en cours, pour compléter l'équipe en place qui va faire face au déploiement du service de recueil des demandes de cartes d'identité et de passeports; Ecole, temps méridien, ménage entretien, nous souhaitons une pleine réussite à Valérie PITTON qui a rejoint l'école maternelle de La Clayette, c'est donc Jenny BOUVIER qui assure la coordination de l'équipe avec :

Manon CARTILLIER, Saint Bonnet des Bruyères, deuxième ATSEM;

Frédérique RAMEAU, Matour, complète l'équipe d'ATSEM à temps partiel, pour faire face aux difficultés posaient par la délocalisation de l'école au sein de la maison des associations;

Alison ROUSSEAU, Matour, emploi polyvalent pour renforcer les collègues et faire face aux aléas.

Service technique, la municipalité souhaite une belle, longue et heureuse retraite à Michel LASSARAT, dont le remplacement a été anticipé de longue date ;

Tri des déchets

En plus du fascicule distribué en même temps que ce magazine, vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux points d'apport volontaire ainsi que les informations relatives aux déchetteries du SIRTOM.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Verre - Papier

Vêtements

Composte



DÉCHETTERIES

Pour les végétaux, la ferraille, le bois, planches, panneaux de particules, les gravats, pierres, briques, terre, éviers et baignoires sans robinetterie, les encombrants, les cartons d'emballages, les lampes et néons...



Par mesure d'hygiène publique

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Aucun déchet ne doit être jeté sur la voie publique. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1 re classe.





RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT



Maison des Patrimoines Du projet à la réalité

Nous vous avons régulièrement tenu informés de l'avancée de ce dossier au fil des lettres municipales. Désormais, comme vous pouvez le voir sur place, ce sont les entreprises qui ont pris possession des lieux pour la réalisation de ces travaux qui peuvent se répartir en 3 programmes distincts.

Halle -Préau

C'est le chantier le plus avancé qui se terminera fin mars. Il s'agit de la construction d'un bâtiment d'architecture contemporaine de 160 m² sur les lieux de l'ancien chapiteau qui a été vendu.

Ce bâtiment sera ouvert avec cependant une possibilité de fermeture partielle par des rideaux brise-vent. La différence de niveau entre la cour et le parc sera compensée par un emmarchement à partir de gradins en chêne.

Il sera utilisé aussi bien pour les marchés de producteurs que pour toutes animations, en particulier pour l'accueil de groupes d'enfants.

Bâtiment principal

Travaux de gros-œuvre

Après une révision de la toiture déjà effectuée, il s'agit essentiellement désormais du remplacement de très nombreuses fenêtres et volets. La façade sud en pignon fera également l'objet de travaux avec un crépi à pierres vue et la création d'un nouveau parvis à partir de celui qui existait pour la mairie, pierres précieusement conservées.

Muséographie

Ces travaux en intérieur font appel à différents corps de métier dont certains très spécialisés en audiovisuel, décors, graphisme... Ils seront associés à des

entreprises de plâtrerie-peinture, menuiseries intérieures et électricité dédiées au projet.

Toutes les entreprises sont à pied d'œuvre pour des travaux qui vont s'échelonner sur trois mois.

La nouvelle scénographie se situera essentiellement à l'étage, espace payant. Il s'agira de suivre l'évolution de la commune de Matour au fil du temps, de l'âge de bronze à nos jours à partir d'un parcours ludique qui fera appel à une technologie de pointe de sorte à créer de véritables ambiances visuelles, sonores, olfactives...

Le rez-de-chaussée restera disponible en deux espaces : l'accueil avec les salles

d'expositions temporaires, en accès gratuit aux heures d'ouverture de la Maison des Patrimoines et un espace indépendant, donnant sur l'extérieur, comprenant les fours banaux et les deux pièces attenantes, accessibles aux associations et aux groupes scolaires en particulier. Nous attendons beaucoup de cette nouvelle organisation pour développer l'accueil à la Maison des Patrimoines et attirer de nombreux visiteurs à Matour tout au long de l'année.



Parc abords

Toujours en accès libre, le parc va faire l'objet de quelques changements en cours de réalisation :

Un premier terrassement pour la création d'un parking de 12 places côté route a été effectué. Il sera achevé après la construction de la halle. L'accès au manoir sera toujours possible comme actuellement.

Un muret en bordure de la route départemental est en cours d'exécution, en remplacement de l'ancienne clôture. Nous avons souhaité utiliser des pierres de pays que nous avions stockées à cet effet pour respecter l'identité du lieu.

De nouvelles allées seront créées au printemps pour mettre en valeur le rucherécole, le verger conservatoire, le jardin partagé qui bénéficiera d'un abri particulier et le jardin botanique. De nouvelles plantations d'arbres et de haies verront le jour ainsi que quelques jeux pour les enfants, bancs, tables ...

Le point de départ des sentiers de randonnées se fera à terme également à partir du manoir d'où un sentier créé pour rejoindre les sentiers balisés existant avec de nouveaux panneaux spécifiques au patrimoine matourin. Les arbres et arbustes feront l'objet d'une signalétique particulière.

Au fond du parc, la mare existante sera agrandie, espace de biodiversité créé en

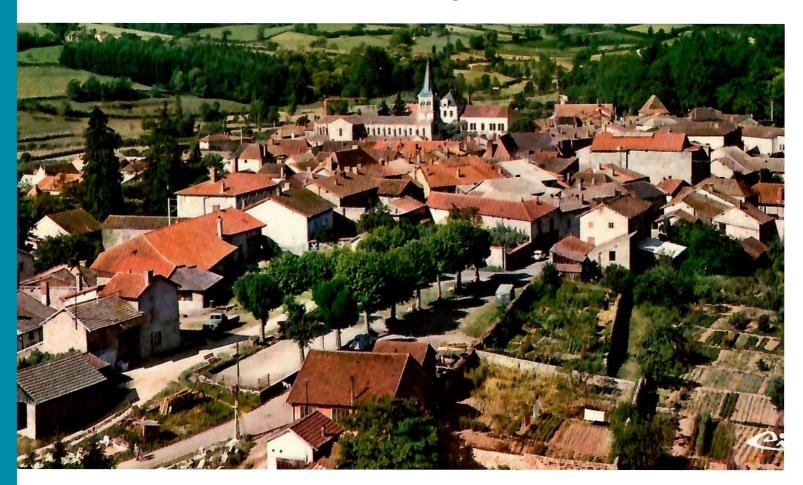
partenariat avec les animateurs de Natura 2000, au bénéfice en particulier des groupes d'enfants accueillis

Un grand merci aux bénévoles qui nous aident dans ce projet, les amis du manoir qui apportent une main d'œuvre et des compétences précieuses sans oublier Villages Solidaires, partenaire de la construction de l'abri de jardin.

Dès cet été nous vous attendons nombreux pour redécouvrir ce lieu emblématique de Matour, espérant que vous serez agréablement surpris par ces innovations et que vous aurez à cœur de les partager et faire vivre!



Patrimoine Si Matour m'était conté par les Amis du Manoir



La place du champ de foire

La place du Champ de foire qui tire son origine du champ de foire qui existait sur le Matray était à l'origine bien plus réduite.

Elle occupait une superficie de 2 300 m² environ avec seulement deux accès, celui de la rue du Matray (A) à partir de la rue de Trécourt et celui reliant la route départementale (VC-31bis) (B). La rue des Mensères n'était qu'un simple « passage » étroit.

Les foires régulières réunissaient les 1er et 3ième jeudi de chaque mois pour l'essentiel des porcs gras et porcelets à engraisser, ainsi que de nombreux moutons. Également guelques vaches dont certaines dressées pour l'attelage ou paires de bœufs.

Le marché aux veaux se tenait un peu plus bas, au niveau de l'élargissement de la rue du Matray avec des barres d'attache à demeure. Sur cette rue, on comptait alors 4 commerces avec devanture dont deux cafés et la forge du « père Terrier ».

En 1874, un projet d'agrandissement du champ de foire se fait jour, il ressort du rapport d'expertise établi par les services de la préfecture que « Ce champ de foire est beaucoup trop petit en raison de l'importance croissante des foires et marchés d'hiver; par conséquent il ne reste pas de place pour les bêtes à cornes, que pour cette raison les cultivateurs s'abstiennent d'amener, et les moutons sont obligés de se tenir sur la route ce qui est gênant pour la circulation et n'est pas sans danger »...

Le conseil municipal dans sa séance du 31 mai 1874 fait état de trois possibilités:

- déplacement du champ de foire en un autre lieu,
- agrandissement du champ de foire existant au nord-ouest (vers la poste actuelle).
- agrandissement du champ de foire existant au nord-est.

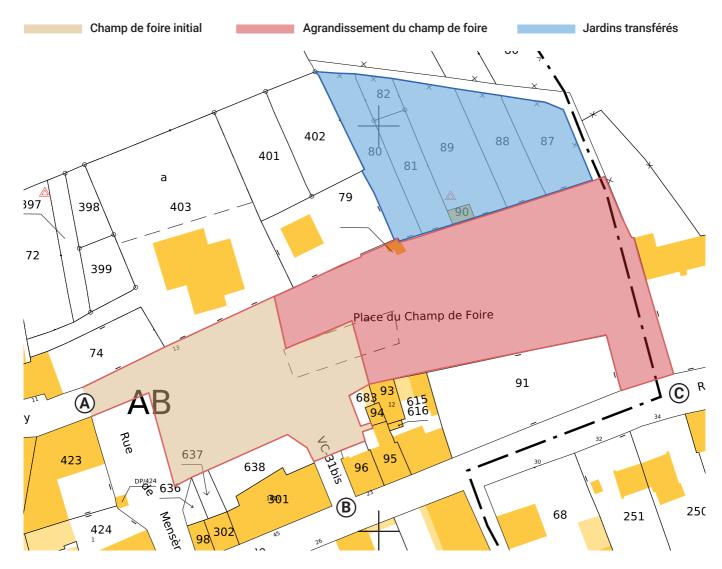
C'est cette troisième solution qui a été retenue, nécessitant le déplacement de 4 jardins et permettant d'ouvrir au nord une nouvelle route à la place d'un simple sentier, route du Matray, qui n'était alors qu'un simple chemin d'exploitation (C).

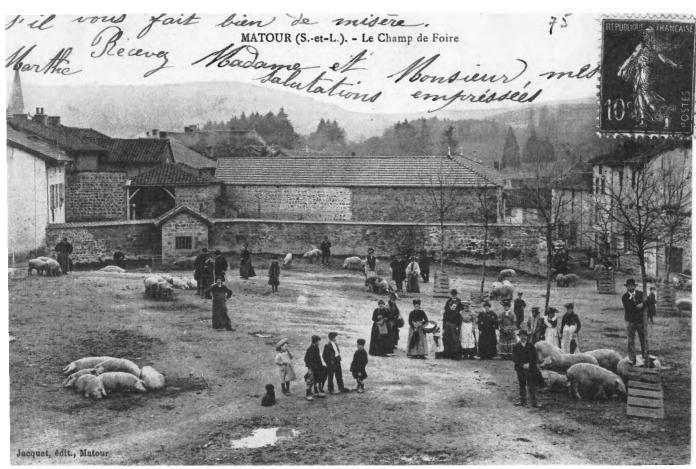
Le plan ci-annexé permet de visualiser cette opération qui a considérablement modifié le secteur, portant la surface du champ de foire de 2 300 m² à 4 000 m² environ.

Un deuxième agrandissement a eu lieu avec la création du pont bascule et d'un quai de chargement. Nous y reviendrons dans une prochaine lettre.

Eugène Vouillon et Alain Guérin,

Sources: documentation du Centre d'interprétation de la Maison des Patrimoines et archives communales





MATOUR HABITAT PARTAGÉ Et si c'était avec vous ?



PRÉSENTATION DU PROJET Samedi 4 mars 2023 à 10h • CART

La commune vous invite à venir découvrir et échanger sur un projet d'habitat novateur à Matour. L'idée est de mixer l'habitat participatif et inclusif pour faire cohabiter des familles et des personnes âgées en perte d'autonomie. Une forme de logement qui comporte des parties privatives (logements individuels) et des espaces communs (jardins, salles, buanderies, etc.). Chacun aura donc son petit nid douillet mais tous se partageront des parties communes mutualisées.

Vous êtes intéressés par le projet ? Vous vous demandez comment on y va ? Comment on y vit ? Participez à la réunion ouverte à tous Samedi 4 mars à 10h (Salle du CART Matour)













Plus d'informations sur www.matour.fr